

et son éloquence, j'ai été le premier à l'acclamer, parce qu'il avait bien travaillé pour son pays."

OPINION DE "LA PRESSE"

La Presse, le journal le plus important du parti conservateur, a consacré plusieurs articles à la démonstration de l'importance de cette concession. Elle disait le 31 juillet 1897 :

"Le gouvernement anglais a dénoncé les traités de commerce passés entre la Grande Bretagne, la Belgique et l'Allemagne ; c'est un succès pour le Canada, pour le gouvernement, mais c'est surtout un grand triomphe et un triomphe personnel pour Sir Wilfrid Laurier."

"La dénonciation de ces traités faite à la demande du Canada et pour le Canada est le fait politique le plus considérable, le plus important du règne de Sa Majesté, et celui qui tiendra la plus grande place dans l'histoire du régime colonial de l'Angleterre."

"C'est depuis la fondation du royaume colonial, la première fois qu'une colonie dirige la politique de la métropole au lieu de subir sa direction."

"C'est une orientation nouvelle, inaugurant une ère nouvelle, qui fait honneur au Canada et dont l'adoption par le gouvernement anglais place le nom de Sir Wilfrid Laurier dans une des meilleures et des plus intéressantes pages de l'histoire de l'empire britannique."

"En 1837, les Canadiens-français, pour le plus grand bien de la colonie et de la métropole, ont conquis, au prix de leur sang, la liberté politique pour leur pays ; en 1897, un canadien-français conduit victorieusement le Canada à la conquête de la liberté commerciale ; nous n'avons pas dégénéré sous les soixante ans de règne de Sa Majesté Victoria et nous sommes restés les défenseurs de toutes les libertés et les véritables bienfaiteurs de toutes les races qui sont venues, après nous, coloniser et développer notre beau pays."

"Aujourd'hui, nous sommes tout à la joie du triomphe, à la célébration de la conquête de notre liberté commerciale. Plus tard, nous étudierons les conséquences économiques de cette liberté et les résultats probables que donnera la clause préférentielle. Ça ne presse plus maintenant, nous avons le temps ; il ne s'agit plus que d'une question d'ordre intérieur ; nous sommes maîtres de notre tarif, de nos destinées commerciales ; nous sommes enfin complètement chez nous."

Voici ce que disait *La Presse*, le 4 août 1897 :

"Nous pourrions donc désormais aménager nos relations commerciales SUIVANT NOS PROPRES INTERETS, avec, bien entendu, le concours des agents diplomatiques de l'Angleterre, dont le Souverain signera pour nous aux traités. Ce n'est pas tout à fait l'indépendance, c'est une autonomie commerciale qui va à peu près aussi loin que notre autonomie politique ; et si nous devons à Sir George Cartier l'autonomie politique, C'EST A SIR WILFRID LAURIER QUE REVIENT LA GLOIRE DE LA CONQUÊTE DE CETTE AUTONOMIE COMMERCIALE."

"Le côté pratique actuel de la dénonciation des traités, c'est que la clause préférentielle ou de réciprocité du tarif va rester dans les statuts."